



ASSEMBLEE GENERALE DU 12 NOVEMBRE 2016

Le président, Pierre Paunet, accueille les personnalités:

Mr Richard Maury, maire de Thaon;

Mr Christian Nisse, président de l'ATDLB ;

Mme Fauchier-Delavigne, présidente de l'association culturelle du prieuré Saint-Gabriel ;

M. Cédric Nouvelot, conseiller départemental du secteur de Courseulles

Mme Claire Ruelle et M. François Neveux, amis de l'AVET

Les correspondants de la presse locale, ainsi que les donateurs et amis de l'association.

Il présente les excuses de:

Mme Corinne Féret, sénatrice du Calvados ; M. Rochas, conservateur régional des

monuments historiques; M. Bertrand Bailleul, président de l'association « Ad'Vienne » ;

M. Pascal Bouchon, président de PRB ; M. Jean-Léonce Dupont, président du conseil

départemental du Calvados ; Mme Catherine Menesson, membre du conseil

d'administration, ainsi que de nombreux donateurs domiciliés hors Calvados.

Le président remercie la municipalité de Thaon pour la mise à disposition de la salle Michel Frérot et déclare ouverte la 23^e assemblée générale de l'AVET.



Le président ouvre la séance à 14h40

BILAN MORAL

Présenté par Pierre Paunet, président:

Nos principales actions:

- Le 19 janvier 2016, l'AVET a reçu le maire de Thaon accompagné de M. Rochas, conservateur régional des Monuments historiques, de M. Jernigon, conservateur régional de l'archéologie, de M. Tiercelin, ingénieur à la DRAC et de M. Pougheol, architecte du patrimoine.

Cette réunion, très importante pour l'avenir du monument et la mise en valeur du site, doit permettre de le pérenniser tout en le respectant et d'effectuer une restauration discrète et raisonnable. La mairie a reçu un premier devis qui sera examiné lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

- Le 19 mars, les "Amis du musée de Cluny" ont été accueillis. Ils ont été très impressionnés par la qualité du monument qui a été un "véritable choc" pour eux.

- Le 4 avril, le président et le trésorier ont accueilli exceptionnellement une personne seule, venant de Paris en train. Cette dame a passé trois heures dans l'église et autour. Cette visiteuse japonaise est actuellement la plus grande spécialiste de Marcel Proust et, dès le lendemain, elle donnait une conférence sur Proust à la Sorbonne.

Sur internet, en tapant Yasué Kato, vous serez surpris du nombre d'ouvrages publiés par cette "petite dame très discrète"

- Le 16 avril, 4 bénévoles ont procédé au nettoyage de printemps de l'église.

- Mi-mai, le nouveau site internet, plus rapide et plus ludique, a été mis en place par notre webmaster, Benoist Caillaud.

- Le 28 mai, accueil des "Amis des Musées de Dijon"
- Le 24 juin, dès 6 heures du matin, notre ami et prêtre retraité Marcel Chapron attendait une quarantaine de personnes pour assister au lever de soleil sur la vieille église.
Le son de la trompe de chasse interprétant " soleil, réveille-toi " a débuté la matinée puis Pierre Bouet a expliqué l'orientation des églises par rapport au soleil et a parlé du solstice d'été.
De nouveau, trompe de chasse puis quelques explications sur les modillons par Pierre Bouet.
Enfin, l'ancien fouilleur Jérôme Bonnin, docteur en archéologie, est venu parler de la mesure du temps de l'Antiquité à nos jours.
À 7 heures : apparition du soleil sur la pointe du clocher...
Un petit déjeuner, bien mérité, a été offert aux courageux présents qui s'étaient levés très tôt.
- En juillet et août, les bénévoles de l'AVET ont assuré les vacances des dimanches après-midi : toujours beaucoup de visiteurs mais toujours très peu de ventes.
- Mi-juillet, l'association caennaise AMAVADA est venue à la vieille église avec une trentaine de jeunes pour un stage artistique qui s'est concrétisé par un spectacle final de 3 heures débutant dans l'église, puis autour de l'église et enfin dans les bois et grottes proches.
- Les 17 et 19 septembre, l'AVET a répondu présent pour les journées du patrimoine : 270 visiteurs ont été accueillis. Comme pour l'été, très peu de ventes.
Ces journées ont été rehaussées par la présence de Mme Audrey Pasquet, photographe, qui a exposé ses œuvres (clichés pris courant août, à l'intérieur de l'église) en compagnie de son modèle fétiche : Amanda.
Le dimanche, en fin d'après-midi, Mme Pasquet a offert l'une de ses créations ainsi qu'un de ses chevalets à l'AVET.
- D'autres groupes, dont de nombreux scolaires, ont été reçus au cours de cette saison. Il est à noter que les touristes étrangers venant en bus ont été moins nombreux que les années précédentes. La baisse de fréquentation s'est ressentie dans tous les sites touristiques de France.
- L'AVET a reçu également Mme Féret, sénatrice, ainsi que Mme Allard, députée du Calvados pour des visites privées de la vieille église. Ces deux élues connaissent maintenant toutes les actions entreprises par l'AVET et ses partenaires.
- En ce qui concerne la modélisation de l'église en 3D, la conception finale est en cours et l'AVET a honoré la facture de 10 440 € correspondant à ce nouveau contrat.
- Par ailleurs, le groupe recherches poursuit inlassablement le travail devant permettre la parution d'un ouvrage sur l'église de Thaon.
- Cette année, l'AVET a reçu quelques cadeaux d'artistes :
M. Michel Dehaye, photographe d'altitude a transmis de superbes photos aériennes de l'église et du site avec autorisation d'exploitation.
M. Didier Louradour permet d'utiliser l'une de ses œuvres pour éditer des cartes postales.
M. Gilles Pivard a transmis l'un de ses dessins qui représente la construction de l'église au moyen-âge dans le style de la tapisserie de Bayeux.
- Un film "les filles au moyen-âge" de Hubert Viel a été tourné en partie à la vieille église et il est possible d'y voir l'église coiffée d'un clocher à bulbe...

- Vandalisme à la mi-août avec blocage de la porte d'entrée grâce à une barre métallique descellée côté nord qui a perturbé les visites du 14 août.

Des boules de pétanque, qui auraient pu causer de graves dégâts sur les sculptures, ont été retrouvées oubliées contre le mur. Heureusement, un visiteur les a déposées dans l'église. Par ailleurs, de nombreux graffitis sauvages sont apparus côté nord.

- La presse a bien relayé les diverses manifestations. Récemment, M. Grall a fait paraître un article complet sur les principales actions de l'association.

Le président remercie l'ensemble des personnes ayant contribué au succès des actions de l'AVET.

L'essentiel des actions ayant été présenté, le président est prêt à répondre aux questions puis propose de passer au vote.

Le bilan moral est voté à l'unanimité.

BILAN FINANCIER et BUDGET PREVISIONNEL

Présentés par Yves Leullier, trésorier.

⤴ Bilan financier :

Matériel : deux petits projecteurs permettant d'éclairer des détails de l'église lorsque le temps est gris et des clefs pour accéder aux prises de courant situées dans l'escalier qui mène au clocher.

⤴ Budget prévisionnel :

Le livre devrait paraître cette année, les droits de reproduction des œuvres sont assez élevées, il faut donc prévoir une somme conséquente.

La contribution à la restauration pèse également sur le budget prévisionnel

Voir les bilans en annexes 1 et 2.

Le bilan financier et le bilan prévisionnel sont votés à l'unanimité.

Le Président remercie le trésorier pour sa gestion ainsi que les donateurs pour la confiance qu'ils témoignent à l'AVET.

PROJETS 2015/2016

Présentés par Pierre BOUET, vice-président.

M. Bouet présente M. Guillaume Lagnel à l'assemblée.

Celui-ci, créateur, metteur en scène, directeur artistique de la compagnie : " l'arche de Noé - patrimoine et création" présente un projet pour mettre en valeur l'édifice qu'il ne connaît pas depuis longtemps mais dont son père, Edouard Lagnel, archéologue, lui avait beaucoup parlé.

Il a surtout travaillé sur l'art roman dans le sud de la France, l'Espagne et l'Italie et a imaginé un projet événementiel de plein air pour Thaon qui pourrait se dérouler en juin 2018 ou 2019.

⤴ Partie préalable du projet : atelier sur la statuaire des modillons, ouvert aux amateurs et professionnels avec des plasticiens ; modelages en terre, incarnation artistique de la statuaire romane.

⤴ 2° partie : atelier d'expression théâtrale.

⤴ 3° partie grand public : petit format inspiré de l'histoire de l'église (15 – 20 mns)

Présentation de fragments venant d'autres patrimoines romans.

M. Lagnel, membre de "l'institut international Andreï Tarkovski" souhaite travailler en partenariat autour de la parole du cinéaste.

Un pré-projet sera présenté à l'association au printemps 2017.

Les projets de l'AVET :

I - Continuation des opérations engagées :

- Accueil des groupes (3€ par personne)
- Visites d'été, les dimanches après-midi de juillet et août
- Accueil des visiteurs lors des journées du patrimoine
- Nettoyage de printemps
- Journal n°15
- Fouilles- éventuelles : 10 nouvelles analyses au C 14 (décidées en 2015)

II - Projets arrivant à échéance :

1) *Le livre sur l'église de Thaon* :

- La partie historique est terminée ainsi que l'étude architecturale et la place de l'église dans la littérature et dans les arts.
- Reste à rédiger l'histoire des fouilles archéologiques et anthropologiques

La publication se fera en 2017 et le livre sera en vente dès l'AG 2017 (à prix réduit pour les membres de l'AVET dans le cadre d'une souscription)

2) *Projets de valorisation à partir du livre* :

- ▲ Faire de nouveaux documents de valorisation : livret, flyer, cartes postales.
- ▲ Continuer à faire vivre le site web, déjà entièrement renouvelé.
- ▲ Conception des panneaux dans l'église sur les fouilles archéologiques et anthropologiques, sur l'architecture et la sculpture de l'édifice.

3) *Modélisation de l'église en 3D HQ* :

Contrat signé avec l'université de Caen (le SIREVE) : virtualisation en HQ de l'église à partir de laquelle pourront être envisagées des utilisations sur PC, vidéos, smartphones, tablettes etc.

5 modélisations sont prévues :

- ▲ Le site du gué
- ▲ L'église du VII^e siècle
- ▲ L'église du XI^e siècle
- ▲ L'église du XII^e siècle
- ▲ L'église du XVIII^e siècle

Le projet doit être mené à bien en décembre 2016 et sera présenté à l'AG 2017.

4) *La restauration de l'édifice avec en priorité* :

- L'aménagement du sol avec tracé de l'église du VIII^e siècle
- Le nettoyage des murs intérieurs
- La réfection des portes et consolidation des fenêtres
- L'aménagement de l'éclairage intérieur
- La restauration des murs extérieurs
- L'évacuation des eaux de pluie
- Marquage au sol des bas-côtés nord et sud

Un rendez-vous in situ a eu lieu le 19 janvier 2016 avec MM. Pougheol (architecte), Philippe Rochas (DRAC), Richard Maury (Maire de Thaon), Pierre Paunet (Président de l'AVET), Pierre Bouet (vice-président de l'AVET). Il a été décidé :

- Que l'on respecterait au maximum l'édifice actuel
- Que l'on aménagerait le sol
- Que l'on ferait des analyses pour résoudre les problèmes des murs
- Que l'on étudiera le moyen de fermer partiellement certaines fenêtres
- Que l'on fera en sorte que les eaux de pluie soient évacuées
- Que l'on fera une marque au sol des bas-côtés
- Que l'on veillera à l'entretien du cimetière (arbres du nord sont néfastes)

Le projet *d'église musée* proposé par l'AVET a été considéré comme la seule solution pour l'animation de l'église, tout en laissant possibles d'autres manifestations qui ne seraient nullement gênées par l'humidité.

Les projets sont votés à l'unanimité.

ELECTIONS du BUREAU

Sont déclarés sortants: Pierre Paunet, président ; Pierre Bouet, vice-président ; Yves Leullier, trésorier ; Micheline Inizan et Catherine Menesson qui se représentent.
Une nouvelle candidature est sollicitée parmi les adhérents : pas de proposition.

Les candidatures sont votées à l'unanimité



QUESTIONS DIVERSES

Q : Quelle solution pour les arbustes qui poussent sur le clocher ?

R : C'est le problème de la mairie

Q : Le changement de portail est-il prévu ?

R : Prévu avec les restaurations. Une somme de 5 000 F. offerte par la SPPEF en 1999 a été mise de côté à cet effet.

Q : Un accès handicapé est-il obligatoire ?

R : Il existe des dérogations lorsqu'il y a une impossibilité technique du fait des contraintes architecturales ou lorsqu'il s'agit de la préservation du patrimoine dans un bâtiment classé.

Q : Quel sera le coût du livre ?

R : Entre 20 000 et 30 000 €. Le prix de vente sera négocié avec l'éditeur selon les subventions obtenues. Si l'AVET finance la totalité, elle pourra imposer un tarif raisonnable, aux alentours de 45 / 50 €.

Q : Est-il prévu une extension avec imprimante 3D ?

R : Il n'y a rien de prévu pour l'instant.



Intervention de M. Florian Bonhomme sur le thème :

" L'archéologie du bâti – actualité et découvertes (2013 – 2016)"

Bayeux : Etude sur deux maisons situées derrière la maison des dentelières, rue de la juridiction : l'une du XIII^e siècle et l'autre du XV^e.

Etude sur plusieurs étages : cave + rez de chaussée + 2 niveaux + combles.

Les maçonneries étaient très bien conservées et des d'enduits peints du XVI^e siècle étaient encore en place.

Bellême : Etude de la tour porte Saint-Sauveur, donnant sur la place du marché, datée du XI^e au XX^e siècle.

Les vestiges se trouvent dans des espaces de circulation, des maisons privées et des salles de visites.

Portbail : Etude sur l'église Notre Dame.

Plusieurs phases de construction depuis une occupation gallo-romaine.

Les maçonneries antiques sont encore en élévation, des thermes sont bien conservés dans la nef de l'église. Une réutilisation à l'époque carolingienne est visible grâce à un appareil en arêtes de poisson ; une reconstruction au XI^e siècle avec chœur roman et clocher.

Le clocher du XV^e siècle sert de point d'amers pour l'entrée du port (il était peint en blanc au XIX^e et début du XX^e siècle)

Mais il ne s'agit pas d'un clocher fortifié, les archères en croix sont factices et dissuasives. D'ailleurs l'entrée du clocher est située à l'extérieur de l'édifice.

Honfleur : Etude sur la Lieutenance

Fortifications fin XIV^e siècle pour protéger le port et la vieille ville, complétées au XVI^e (quadruplées en épaisseur et en hauteur)

Au XIX^e, elles sont abandonnées puis revendues ; utilisées par les Ponts et Chaussées jusqu'en 2007 puis achetées par la commune pour rénovations.

Découvertes de papier peints (jusqu'à 7 couches) bien conservés avec des frises peintes à la main appartenant pour les plus anciens du milieu du XIX^e siècle.

Dans les planchers les plus anciens, découverte d'une bouteille datée de 1907 dans laquelle se trouvaient 5 cartes postales et un parchemin signé des membres du bureau des Ponts et Chaussées, sur lequel était inscrit un message pour les utilisateurs futurs des lieux.

Caen : le donjon du château ducal

Présentation de l'entièreté du donjon scanné en 3D.

Le diagnostic archéologique a été demandé par la mairie afin d'estimer les travaux nécessaires pour permettre d'ouvrir le donjon au public dans un avenir assez proche.

Un relevé des maçonneries en façade aboutit à plus de cent trente planches à étudier.

Le donjon est en réalité la haute cour, qui comprend la tour maitresse et sa chemise cantonnée de quatre tours circulaires, ainsi que plusieurs bâtiments nécessaires à la vie courante des maitres des lieux (cuisines, salles, chambres etc.)

L'étude n'est pas terminée et donnera lieu à des publications à venir ainsi qu'à de futures fouilles.

La séance est levée à 17 H15.

Annexe 1

AVET - BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2017			
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANTS
Assurance	220,00 €	Adhésions de base	150,00 €
Papeterie, consommables informatiques	300,00 €	Adhésions de soutien	2 600,00 €
Journal n° 15	500,00 €	Visites guidées, ventes et dons	600,00 €
Affranchissements	200,00 €	Subvention de la mairie de Thaon	570,00 €
Adhésions associations	145,00 €	Intérêts du livret A	300,00 €
Manifestations diverses	300,00 €		
		Du livret A sur le compte	17 045,00 €
contribution à la restauration finale de l'église	5 000,00 €		
Datations au carbone 14	3 600,00 €		
Livre à paraître	10 000,00 €		
Droits tirages photos	1 000,00 €		
Total charges	21 265,00 €	Total des produits	21 265,00 €

Annexe 2

AVET - BILAN FINANCIER du 05/11/2015 au 28/10/2016			
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Cotisations assurance	209,13 €	Intérêts 2015	316,92 €
papeterie et consommables	98,44 €		
Abonnements, adhésions	125,00 €	Subvention de la mairie de Thaon	560,00 €
matériel : projecteurs et clefs	70,86 €		
Affranchissements	549,80 €	Visites guidées, ventes et dons	930,07 €
Cérémonies et événements	290,79 €	Adhésions de base = 10 € (13)	130,00 €
		Adhésions de soutien = 20 € (36)	720,00 €
		Adhésions de soutien > 20 € (35)	1 940,00 €
Total	1 344,02 €	Total	4 596,99 €
SOLDE AU 05/11/2015	MONTANT	SOLDE AU 28/10/2016	MONTANT
Compte sur livret	51,21 €	Compte sur livret	51,38 €
Livret A	26 723,29 €	Livret A	30 040,04 €
Compte courant	2 186,87 €	Compte courant	2 122,92 €
Total	28 961,37 €	Total	32 214,34 €